

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carré d'Eau retrouve une partie de son public

Suite aux dernières annonces gouvernementales, la Communauté d'Agglomération est en mesure d'ouvrir Carré d'Eau à d'autres publics.

Les cours de natation enfants et les séances de jardin aquatique reprendront le 25 mai pour cinq dates (uniquement pour les personnes déjà inscrites). Les activités adultes et Aqua bébé ne reprendront pas cette saison.

L'accueil du public scolaire (primaires, collégiens et lycéens) a repris depuis le 10 mai à Carré d'Eau, Plein soleil, Carriat et La Plaine Tonique. La Communauté d'Agglomération finance les séances pour tous les CE1 et CM1 du territoire, soit environ 4 000 élèves.

Carré d'Eau accueille aussi à nouveau les entraînements des mineurs des clubs utilisateurs de la piscine.

Rappel : les publics prioritaires toujours accueillis

Carré d'Eau est également autorisé à accueillir les publics spécifiques suivants :

- Les sportifs de haut niveau. Présenter une attestation de sportif relevant du projet de performance fédéral ou une attestation de sportif inscrit en liste ministérielle en cours de validité
- Les éducateurs sportifs dont la profession emporte l'obligation d'un entraînement individuel régulier pour l'entretien des compétences techniques et physiques garantissant la sécurité des pratiquants. Présenter une copie de la carte professionnelle d'éducateur sportif.
- Les étudiants de la filière universitaire STAPS, stagiaire de la formation continue ou professionnelle visant l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat permettant l'exercice de la profession d'éducateur sportif. Présenter un justificatif de scolarité ou une convocation à la formation
- Les personnes en situation de handicap. Présenter la copie de la carte délivrée par la maison départementale du handicap

- les personnes souffrant d'une affection de longue durée avec le protocole suivant :
 - Contact avec la plateforme Sport Santé pour envoi de la prescription médicale du médecin et du justificatif du statut d'affection longue durée.
 - Uniquement par mail à : info@ainsportsante.fr. Pour faciliter le traitement de la demande, noter comme objet : pratique sur prescription médicale - Carré d'Eau et laisser un numéro de téléphone de contact.

Horaires et jours d'accueil à la piscine : lundi et vendredi de 11h à 17h et mercredi de 10h à 17h.

Renseignements

Carré d'Eau

Tél : 04 74 23 82 00.

carredeau.grandbourg.fr